

## Appel à projets IdEx 2017 ECOLES D'ETE 2017 (master/doctorat)

**L'IdEx lance son programme IdEx Ecoles doctorales - Ecoles d'Été 2017 destiné aux composantes et aux écoles doctorales de l'Université de Strasbourg.**

### Les écoles d'été éligibles à ce programme

Les écoles d'été qui remplissent les caractéristiques suivantes sont susceptibles d'être financées par l'IdEx :

- Promotion de l'attractivité de la recherche de l'Université de Strasbourg en mettant l'accent sur l'enseignement par et pour la recherche et les innovations pédagogiques ;
- Ecole d'été organisée ou soutenue par une école doctorale de l'Université de Strasbourg ;
- Ecole d'été d'envergure internationale (accueil d'intervenants, de doctorants et d'étudiants de master étrangers) ;
- Ecole d'été se déroulant en Alsace (ou dans le Rhin supérieur pour les écoles d'été EUCOR).

Elles doivent respecter les modalités suivantes :

- Ouverture internationale : la proportion minimale de jeunes chercheurs/étudiants étrangers devra être supérieure à un tiers de l'effectif jeunes chercheurs/étudiants accueilli.
- Durée minimale : 3 jours correspondant à plus de 18 heures d'enseignement ;
- Effectif : minimum 20 jeunes chercheurs (doctorants) et/ou étudiants de master ;
- Reconnaissance académique pour le jeune chercheur (validation d'heures de formation doctorale) et l'étudiant de master (validation d'ECTS).

La commission de la recherche sera en outre attentive à la présence des éléments suivants :

- Présentation d'un argumentaire pédagogique et scientifique ;
- Présentation d'un budget prévisionnel équilibré, indiquant l'utilisation qui sera faite de la subvention IdEx ;
- Présence d'un cofinancement : de l'école doctorale/l'unité de recherche ou/et un autre financeur ;
- Classement transmis par le directeur de l'école doctorale si plusieurs demandes émanent de la même école doctorale, en lien avec les composantes le cas échéant ;
- Ecole d'été ouverte gratuitement aux doctorants et étudiants de master des Universités de Strasbourg et de Haute-Alsace.

## **Dans le cadre d'un partenariat avec l'Université Franco-Allemande (UFA) - cas particuliers des Ecoles d'été et d'hiver franco-allemandes**

Si votre projet d'école d'été/d'hiver a été retenu par l'UFA pour cofinancement, il le sera automatiquement pour un cofinancement IdEx. La hauteur de celui-ci sera déterminée par les instances décisionnaires de l'Université de Strasbourg.

### **Financement**

Les demandes de financement concernent les écoles d'été qui se tiendront entre **le 1er février et le 31 décembre 2017**.

Le cofinancement IdEx sera au maximum de 75% du budget prévisionnel et se compris entre 6 000 € et 12 000€.

NB : la Région Alsace ne subventionnera pas d'écoles d'été en 2017.

### **Calendrier**

- Lancement de l'appel à projets : **le 27 octobre 2016**
- Date limite de saisie des projets : **le 16 janvier 2017 à 12h**
- Sélection des projets par la Commission de la Recherche du 29 mars 2017

### **Pour postuler :**

Les projets sont à saisir uniquement en ligne et au plus tard pour le lundi 16 janvier 2017 à 12h, délai de rigueur à l'adresse suivante : <http://www.unistra.fr/index.php?id=25549>

La saisie ne pouvant se faire qu'en une seule fois, le dossier de candidature peut être téléchargé depuis ce même lien.

**Pour plus d'informations :** [dir-admrecherche@unistra.fr](mailto:dir-admrecherche@unistra.fr)